



## Une nouvelle piste d'éducation routière à la Cité de l'Auto

---

***La piste d'éducation routière présente à proximité de l'autodrome de la Cité de l'Auto va être déplacée à proximité de l'entrée du personnel administratif (côté avenue de Colmar).***

### Le site actuel : inadapté et facteur de risques

Le déplacement de la piste se justifie par la déclivité de la piste actuelle, qui représente un inconvénient majeur, avec un risque de chutes pour certains utilisateurs et des difficultés d'apprentissage.

Autre inconvénient de la piste actuelle : la brigade école ne peut intervenir pendant les temps d'utilisation de l'autodrome par les exploitants de la Cité de l'Auto, la piste étant située sur le passage d'un accès direct au musée.

### Les atouts du nouvel emplacement

La mise en place de cette nouvelle piste amène plusieurs atouts :

- le matériel sera stocké à proximité directe de la piste, limitant ainsi les contraintes de manutention et permettant une installation rapide,
- les conditions d'accueil des enfants seront améliorées compte-tenu de l'adaptation du site et de la modernité des équipements proposés,
- la suppression des interactions entre les activités commerciales du musée et l'activité de la piste seront de nature à en garantir la sécurité des utilisateurs de la piste,
- cette piste s'inscrit dans un environnement naturel boisé en plein centre-ville.

La nouvelle piste pourra être utilisée dans le cadre d'actions soutenues par les pouvoirs publics (tel que le challenge vélo national) ou être mise à disposition pour des actions de prévention développées par la Ville ou avec d'autres partenaires. Outre l'éducation à la sécurité routière, c'est tout l'environnement des déplacements éco-responsables qui sera ainsi proposé aux écoliers.

Ce projet représente un enjeu majeur en terme de développement des moyens de déplacements doux, surtout au regard de la récente crise sanitaire.

### Nature des travaux d'aménagement de la nouvelle piste

- démolition de la piste actuelle,
- aménagement d'une plateforme de 1 400 m<sup>2</sup> sur laquelle seront installés 3 conteneurs qui serviront à stocker le matériel et les affaires des scolaires,
- travaux électriques (pour les sémaophores de la police municipale et le courant dans les 3 conteneurs).

**Démarrage des travaux** à compter du 20 juillet pour une **mise en activité** à la rentrée de septembre 2020.

## Coût des travaux

135 000 €.

### **L'activité de la brigade école : au service d'une éducation à la sécurité routière des écoliers mulhousiens dans une logique de prévention.**

Depuis l'année 2012, la brigade école de la police municipale de Mulhouse forme les écoliers de niveaux CM1 et CM2 à la prévention et à la sécurité routière (permis vélo et piéton). Cette activité entre le cadre du continuum éducatif à la sécurité routière de l'Education nationale.

Pour l'année 2018/2019, les agents ont effectué 28 interventions « permis piétons » dans 7 écoles pour 650 « permis piétons » délivrés. Pour les « permis vélo », 29 séances théoriques et pratiques ont été réalisées. 725 élèves ont reçu leur « permis vélo ».

À venir : la Ville de Mulhouse prépare une action de prévention à l'usage des deux roues (vélos-trottinettes) qui pourra également être dispensée hors temps scolaire à des pré-adolescents et adolescents.

#### **Contact presse :**

**Nina OUMEDJKANE**

Nina.oumedjkane@mulhouse-alsace.fr

03 89 32 59 92 / 06 29 68 13 46